Ville de Luxembourg
Direction de l'Architecte – Service Bâtiments

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Services

Date limite de remise des plis : 07/10/2024 10:00

Lieu : Théâtres de la Ville de Luxembourg 1, rond-point Schuman L-2525 Luxembourg

Intitulé : Services de gardiennage et de contrôle d'accès à réaliser dans l'intérêt des Théâtres de La Ville de Luxembourg

Description : L'objet du présent contrat comprend un service de gardiennage continu du Grand Théâtre, ainsi que du théâtre des Capucins à partir du 1er janvier 2025 selon les indications fournies dans le présent cahier des charges. L'Adjudicataire a la charge d'exécuter les prestations suivant les méthodes, fréquences et horaires, relevées dans les bordereaux et plans de travail en annexe.

Critères de sélection : Effectif minimum en personnel occupé dans le métier concerné requis : 300 personnes Expérience dans le domaine du gardiennage d'un établissement culturel ou équivalent attestée par la production de 3 certificats de bonne exécution.

Modalités visite des lieux/réunion d'information : Une visite des lieux obligatoire pour les 2 théâtres est prévue : le 13 septembre 2024 à 10h00 au Théâtre des Capucins le 13 septembre 2024 à 14h00 au Grand Théâtre. Le rendez-vous est donné un quart d'heure avant l'heure indiquée devant la porte d'entrée principale de chaque Théâtre.

Conditions d'obtention du dossier : Les opérateurs économiques intéressés peuvent télécharger le bordereau du site internet www.pmp.lu. Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été téléchargés du site nommé ci-avant ne seront pas prises en considération.

Réception des plis : Les offres signées électroniquement sont à remettre obligatoirement et exclusivement via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant l'heure fixée pour l'ouverture de la soumission.

Autres informations : L'exécution du marché noté sous rubrique débutera le 1er janvier 2025 et portera sur une période de 24 mois avec reconduction tacite pour des périodes de 12 mois chaque fois et ce au maximum jusqu'au 31 décembre 2034.

No. avis complet sur pmp.lu: 2401975